

# Que faire après un Bac +2 ou + ?

## ❖ Que faire après un Bac + 2 ?

	Objectif de formation	Lieu	Diplôme ou titre décerné	Après un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie)	Après un BTS (Brevet de Technicien Supérieur)	Après une CPGE (Classe préparatoire aux Grandes Ecoles)
Licence professionnelle	Professionnel	IUT (Institut Universitaire Technologique)	Diplôme national	✓	✓	
Licence	Général	Université	Diplôme national	✓ (sur dossiers)	✓ (sur dossiers)	✓
Ecole d'ingénieurs	Professionnel	Ecole	Titre d'ingénieur	✓ (sur concours)	✓ (sur concours)	✓
Ecoles spécialisées (commerce, management, ...)	Professionnel	Ecole	Diplôme d'Etat ou d'Ecole	✓ (sur concours ou dossiers)	✓ (sur concours ou dossiers)	✓
Classe prépa d'une année	Général	Lycée ou Ecole		✓	✓	
IEP (Institut d'Etudes Politiques)	Général	Ecole	Diplôme national			✓

NB : Vous avez également la possibilité de refaire un Diplôme Bac +2 dans une discipline complémentaire afin d'acquérir une double compétence, très recherchée par les recruteurs.

## Que faire après un Bac +2 ou + ?

### ❖ Que faire après un Bac + 3 ?

	Objectif de formation	Lieu	Diplôme ou titre décerné	Après une Licence pro	Après une Licence	Après un Bachelor	Après un DCG
<b>Master pro</b>	Professionnel	Université	Diplôme national	✓			
<b>Master indifférencié</b>	Professionnel ou Recherche	Université	Diplôme national	✓	✓		
<b>Mastère - MBA</b>	Professionnel	Etablissements d'enseignement supérieur agréé	Titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)	✓		✓	
<b>Ecole d'ingénieurs</b>	Professionnel	Ecole	Titre d'ingénieur	✓ (sur concours)	✓ (sur concours)		
<b>Ecole spécialisées (commerce, management, ...)</b>	Professionnel	Ecole	Titre RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)	✓ (sur concours ou dossiers)	✓ (sur concours ou dossiers)	✓ (sur concours ou dossiers)	
<b>DSCG</b>	Professionnel	Lycées, écoles, IUT, universités	Diplôme d'Etat				✓

Attention ! Les diplômes de BTS, DUT, Licence et Master sont des diplômes d'Etat qui ne peuvent s'obtenir que dans des lycées, IUT, universités ou grandes écoles agréées.

# Que faire après un Bac +2 ou + ?

## ❖ Que faire après un Bac + 4 ?

- **Master 2** (Uniquement en Université ou dans de Grandes Ecoles agréées)
  - *Professionnel* → acquisition des compétences approfondies pour une insertion professionnelle adéquate
  - *Recherche* → préparation à une poursuite en thèse en vue d'obtenir un Doctorat
- **IEP** : établissements publics d'enseignement supérieur français au nombre de 10 sur tout le territoire délivrant une formation fondamentale et pluridisciplinaire incluant du droit, de l'économie, de l'histoire, de la science politique, de la géographie, de la sociologie et des langues vivantes, afin de donner aux étudiants une solide culture générale, une aisance dans l'expression orale et une forte capacité de synthèse. Débouche sur un large éventail de professions allant de la politique aux administrations publiques en passant par les affaires, le journalisme ou les métiers du droit.  
**NB : Ces établissements peuvent, dans certains cas, être accessibles après une licence.**
- **Ecoles spécialisées** : avec des formations dans des domaines aussi variés que la communication, l'art, le monde industriel, l'architecture, l'immobilier ou encore le paramédical
- **MBA 2** : formation de niveau Bac + 5 (niveau 7 dans la nouvelle classification) délivrée dans un EES reconnu RNCP

## ❖ Liens utiles

**ONISEP**

<http://www.onisep.fr/>

**CIDJ**

<https://www.cidj.com/>

**L'ETUDIANT**

<https://www.letudiant.fr/>

**Formation RNCP**

<https://www.titres-certifies.com/>